

FICHE PROJET N°39

INTITULE DU PROJET :

*AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLAGE D'ASSESSE
(Y COMPRIS LIAISONS SECURISEES, CONVIVIALES ET
ADAPTEES A LA CIRCULATION DES PMR ENTRE L'AN-
CIENNE ET LA NOUVELLE MAISON COMMUNALE)*

LOT :

3

1. DESCRIPTIF DU PROJET

Afin de sécuriser la liaison entre l'ancienne Maison Communale et l'Esplanade des Citoyens, ainsi que le nouveau quartier de la ZACC de la Gendarmerie, il y aura lieu d'effectuer différents travaux d'aménagement et ce au niveau :

- des rues d'accès aux deux écoles (axe Ouest-Est),
- de la chaussée de Marche depuis l'accès à la nouvelle maison communale jusqu'au pont sur le ruisseau de Mière (axe Nord-Sud),
- du "parking" en face de la boulangerie Nélis,
- de la place Chanoine Dethy (parvis de l'église).

Voici les propositions d'aménagements qui ressortent du travail de la CLDR :

- rue Gabriel Anciaux : aménagement d'un tronçon piéton sécurisé et indépendant,
- autour de la boulangerie Nélis : mise en place d'un "giratoire" (étude déjà existante),
- carrefour rue du ruisseau et rue du Pourrain (conflit piétons-voitures, charroi agricole, voitures mal parkées) : aménagement à déterminer,
- autour de la nouvelle maison communale : circulation en sens unique avec une sortie au Nord de la pharmacie,
- chaussée de Marche : rétrécissements par endroits pour une circulation plus lente mais fluide,
- pont du Mière : aménagement à déterminer,
- ...

L'espace public aux abords de l'ancienne maison communale doit être aménagé avec du mobilier «urbain» (bancs, bacs à fleurs, etc.) de manière à créer un espace extérieur convivial et sécurisé qui facilitera l'accès aux différents pôles de ce quartier qui comporte notamment une école, différents commerces dont une boulangerie,

Fiche projet n°39 : Aménagement du cœur de village d'Assesse (y compris liaisons sécurisées, conviviales et adaptées à la circulation des PMR entre l'ancienne et la nouvelle maison communale)

Dans un premier temps, et au minimum, des marquages au sol devront redessiner les espaces en fonction de leurs utilisations – trottoirs, placette, parking, etc. Ensuite, et idéalement, un réaménagement physique devra être planifié.

Ce projet est en lien avec le projet n°11 : Aménagements facilitant l'accès aux lieux publics pour les PMR ; l'expérience retirée de ce projet en lot 1 sera mise à profit pour ce projet.

2. JUSTIFICATION DU PROJET

Avec la création de la ZACC de la Gendarmerie qui intégrera des logements intergénérationnels (cf. fiche projet n°3) et la création de la plaine de jeux en face de la bibliothèque (cf. fiche projet n°9), il y a une réelle volonté de la part de la commune de faire de ce nouveau quartier le centre du village.

Or, aucun autre moyen de transport, à côté de la voiture individuelle, ne semble avoir été considéré lorsque les rues du centre du village ont été dessinées et réalisées. En outre, la liaison entre ce nouveau quartier et l'"ancien centre d'Assesse" est peu sécurisée, voire dangereuse pour les piétons, cyclistes et autres.

D'où la nécessité de sécuriser plusieurs voies de circulation pour les piétons, cyclistes et autres usagers dits faibles afin de permettre l'utilisation des lieux de rencontre et de services présents à l'Esplanade des Citoyens. Indépendamment de ces réalisations, les deux écoles drainent un flux important d'enfants qu'il s'agira de considérer davantage.

3. LIEN(S) AVEC LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

→ 2.1 Développer dans les différents villages de l'entité des espaces de rencontre destinés à des activités conviviales, socioculturelles, sportives et /ou commerciales.

→ 3.4 Mettre en place une politique globale et cohérente en matière de mobilité pour tous en préservant les acquis.

→ 4.2 Gérer durablement l'urbanisation et l'occupation parcimonieuse du territoire à travers des outils communaux d'aménagement du territoire existants.

4. LIEN AVEC LE FIL ROUGE DE LA STRATÉGIE

Offrir un service de qualité et répondre aux attentes des habitants en matière de mobilité et de convivialité, c'est garantir chez eux un renforcement de l'appartenance communale, et, in fine, une plus forte implication de leur part dans la vie communale. De plus, cette liaison sécurisée vers l'éco quartier intergénérationnel et l'Esplanade des Citoyens favorisera les rencontres et les synergies entre les acteurs du territoire (locataires entre eux et avec le personnel communal, le CPAS, la bibliothèque,...).